

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



L'aurore boréale à Choisy-en-Brie

MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

contact@choisy-en-brie.fr - www.choisy-en-brie.fr

LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Ça y est, l'été est là, bien que le soleil ne soit pas vraiment au rendez-vous.

En ce mois de juin, vous avez pu apprécier les différentes manifestations organisées sur notre commune : la kermesse des écoles, la fête de la musique, la brocante nocturne. Dans la continuité, nous vous attendons nombreux les 13 et 14 juillet pour la grillade party, le défilé aux lampions et le traditionnel feu d'artifice. Tout ceci n'est possible que grâce au dynamisme des associations et à l'implication de nombreux bénévoles et du personnel communal.

Je voulais remercier tout particulièrement nos agents techniques qui, bien que cela fasse partie de leurs attributions, donnent volontiers un coup de main à la préparation des différentes manifestations et n'en sont pas toujours remerciés à hauteur de leur investissement.

Alors que nous attendons le passage du jury des villes et villages fleuris, leur imagination débordante a orienté le choix des décorations des massifs vers l'évènement incontournable de l'année, à savoir les jeux olympiques. Ainsi, avec le concours de Jean-Louis LEMAIRE pour la création des décors, plusieurs disciplines sportives sont représentées à divers emplacements dans le bourg. Merci à eux.

Les conditions météorologiques assez exceptionnelles contribuent à augmenter largement les besoins en tonte et débroussaillage et malgré l'implication de nos agents pour que notre commune reste agréable, propre et fleurie, ils n'ont que deux bras. Je vous demande donc de faire preuve d'un peu de patience. Pour rester dans la question de l'entretien des espaces verts, j'en profite pour vous rappeler que le fauchage des bandes herbues et des haies en limite de parcelles agricoles est soumis à une réglementation européenne afin de préserver la biodiversité et qu'une interdiction est instaurée du 16 mars au 31 juillet pour les haies et du 16 mars au 1er juillet pour l'herbe (non applicable aux particuliers dont la propriété ne jouxte pas une parcelle agricole).

Le civisme, du mot latin « civis », désigne le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, ainsi que le respect de ses conventions et de ses lois. Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe.

Aussi, en cette période estivale, tout un chacun va-t-il probablement en profiter pour bricoler, jardiner, nettoyer et organiser quelques fêtes à l'extérieur. N'oubliez pas vos voisins, respectez leur quiétude et leur bien-être en vous conformant aux réglementations relatives aux nuisances sonores.

Malheureusement j'ai aussi pu constater de nombreuses dégradations, parfois accidentelles mais également parfois volontaires, sur les équipements de sécurité routière récemment installés dans notre commune, au risque de générer un grave danger. Ces installations coûteuses sont financées par nos impôts à toutes et à tous et en partie grâce à des subventions. Le montage des dossiers de demandes de subventions et leur suivi sont très chronophages, de plus les coûts supplémentaires dus aux réparations des dégradations sont malheureusement entièrement à notre charge et non subventionnés. Ceci aura donc malheureusement pour conséquence de limiter les nouveaux investissements.

Concernant la salle polyvalente, les travaux relatifs à la dernière étape de son relooking, à savoir le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation thermique des façades et la pose d'un nouveau carrelage sont programmés du 12 janvier au 30 juin 2025, période durant laquelle la salle sera fermée et indisponible.

Avant de conclure et au chapitre des mauvaises nouvelles : l'arrêt du passage de la poissonnerie ambulante et le départ d'Emilie SALMON, hypnothérapeute. Un local paramédical est donc disponible à la location.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances, du soleil et du repos, pour nous retrouver en pleine forme à la rentrée.

Votre Maire,

Daniel TALFUMIER

ÉTAT CIVIL

Mariages

Le 18 mai 2024 Pamela BOUSSALEM et Yann COLOMBO
Le 18 mai 2024 Laura KOBLOTH et Benjamin OVTCHARENKO
Le 08 juin 2024 Bérénice CADINE et Yoann POMMIER
Le 15 juin 2024 Julie PAQUIER et Mattéo CEDOLIN
Le 22 juin 2024 Jennifer YOUNES et Willy DESFONTAINE

Ils nous ont quittés

Le 20 mai 2024 Jean-Louis FÉJAN
Le 10 juin 2024 Philippe SOTER

ERRATUM

Dans notre précédent bulletin, nous vous informions du devenir de l'arbre de la Révolution. Or, l'arbre en question est celui de l'Europe planté en 1984 sous la mandature de Monsieur Pierre MÉNAGE (cf photos).

L'arbre de la Révolution, un GINKO, a quant à lui, été planté près du stade à un emplacement qui ne lui a pas plu. Il a donc été remplacé et déplacé sur le rond-point de la place de la Payenne.

Avec toutes nos excuses pour cette erreur.



BROCANTE DU FOOT

Ce dimanche 21 avril, se tenait la traditionnelle brocante du foot.

Comme tous les ans ce fut une grande réussite malgré le froid et quelques averses.

Merci à tous les exposants d'avoir joué le jeu et aux promeneurs d'être venus nombreux.

À l'année prochaine !





Ce 8 mai, malgré une météo digne d'un mois de novembre, les Choiséennes et Choiséens étaient conviés à défilé dans les rues du village afin de rendre hommage aux courageux qui, sous l'occupation allemande, résistèrent bec et ongles à l'envahisseur.

En ce quatre-vingtième anniversaire du débarquement, l'évènement marqua tout spécialement les mémoires.

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi du discours lu par Monsieur le Maire, tous se retrouvèrent à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.

Merci à tous les participants et plus particulièrement à Hugo et Anaëlle qui ont distribué les bleuets.

MARCHE DU 8 MAI

Le 8 mai après-midi, l'association «Jeunes d'Autrefois» a organisé une marche avec goûter offert. 47 personnes ont répondu favorablement à cette invitation pour un parcours d'environ 7 km autour de Choisy-en-Brie, avec une halte à l'Épauche. Les participants ont pu y savourer de bons gâteaux accompagnés d'une boisson chaude ou froide.

L'association vous donne rendez-vous le 8 Mai 2025 pour une nouvelle randonnée !

Tout le bureau remercie Madame et Monsieur GEORGE pour leur accueil et leur gentillesse.



ÉLECTIONS

Dimanche 9 juin se sont tenues dans toute la France les élections européennes visant à déterminer le nombre de sièges au Parlement européen pour les différents partis en lice.

Dans notre commune, 514 personnes ont voté sur les 929 inscrits sur les listes électorales, soit un taux de participation de 55.32 %. 38 listes se sont présentées et seulement 18 ont recueilli au moins 1 vote choisé.

Vous retrouverez ci-dessous les résultats des ces élections européennes.

Jordan BARDELLA : 241 voix	Léon DEFFONTAINES : 9 voix
Valérie HAYER : 47 voix	Jean-Marc GOVERNATORI : 7 voix
François Xavier BELLAMY : 37 voix	Francois ASSELINEAU : 5 voix
Manon AUBRY : 36 voix	Florian PHILIPPOT : 5 voix
Marion MARECHAL : 33 voix	Yann WEHLING : 2 voix
Raphaël GLUCKSMANN : 29 voix	Marine CHOLLEY : 1 voix
Marie TOUSSAINT : 17 voix	Nathalie ARTHAUD : 1 voix
Jean LASSALLE : 15 voix	Selma LABIB : 1 voix
Hélène THOUY : 13 voix	Guillaume LACROIX : 1 voix

Votants : 514 ; Exprimés : 500 ; Blancs / nuls : 14

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale prononcée par notre Président Emmanuel Macron dans la soirée du 9 juin dernier, des élections législatives anticipées ont été organisées.

Vous retrouverez ci-dessous les résultats du premier tour du 30 juin dernier.

Jean-Yves GAUDEY : 5 voix
Nicolas FAUVEAU : 5 voix
Mathieu GARNIER : 107 voix
Isabelle PERIGAULT : 196 voix
Julien LIMONGI : 284 voix

Votants : 609 ; Exprimés : 597 ; Blancs / nuls : 12

LES CHAMPIONS DES MATHÉMATIQUES !

Comme chaque année, les élèves de l'école de Chartronges ont participé au concours national Kangourou des mathématiques.

Loevan, un élève de CM1, s'est démarqué de ses camarades en finissant 251^{ème} sur plus de 33 000 participants. Lucas et Eloi complètent le podium des CM1, Joan, Camille et Gabriel, sont les mieux classés des CM2.

Les autres élèves n'ont pas démerité, ils ont tous été récompensés pour leur participation.



À VOS MÉNINGES...

Voici un extrait des questions du concours KANGOUROU MATHS :

- 17 Marius avait 3 cartes sur lesquelles étaient écrits des nombres. La somme des 3 nombres était 782. Malheureusement, un escargot a mangé un morceau de chaque carte. Quelle est la somme des 3 chiffres qui ont disparus ?



- A) 8 B) 9 C) 10 D) 11 E) 12

- 18 Si Skippy compte toutes ses noix et ses noisettes, le total sera 200. S'il compte ses glands et ses noisettes, le total sera 100. Et, s'il compte ses noix et ses glands, le total sera 240. Combien de noix, noisettes et glands Skippy a-t-il au total ?

- A) 270 B) 280 C) 290 D) 300 E) 310

KERMESSE DES ÉCOLES

Et oui ! Voilà déjà la fin de l'année scolaire et le moment tant attendu par les enfants : la kermesse et le spectacle de danse de chacune des neuf classes du RPI. Les enseignants répètent depuis quelques semaines pour le bonheur des parents qui découvrent enfin la danse de leurs enfants. Puis, vient l'heure des jeux installés sous la halle et du repas.

Pour le départ en retraite de Thierry MAGHIN, les enfants lui ont entonné la fameuse chanson « Adieu Monsieur le Directeur ».

Merci à l'Amicale Scolaire, aux bénévoles, aux agents techniques et aux enseignants qui ont contribué au bon déroulement de cette belle journée.



DÉPART EN RETRAITE DE THIERRY MAGHIN

Ce n'est pas sans émotion que Thierry MAGHIN, enseignant et directeur de l'école depuis 26 ans, a partagé un moment de convivialité pour son départ en retraite, avec celles et ceux qui ont croisé son chemin au cours de toutes ces années.

Des anciens élèves de Villeneuve sur Bellot, Sablonnières, Chevru et bien sûr de Choisy-en-Brie sont venus des quatre coins de la France et même d'Irlande, pour lui dire « au revoir » et partager leurs souvenirs autour d'un verre.

Thierry est reparti gâté et comblé par cette soirée.

Bonne retraite Monsieur le directeur et « bon vent » au futur marin !



DU CHANGEMENT DANS LES ASSOCIATIONS CHOISÉENNES

Deux de nos associations choiséennes ont vu leur bureau modifié lors de leur assemblée générale.

Le 24 mai ont été élus pour ANIMATION LOISIRS:

Christelle LECERF, présidente - Philippe DURAND, vice-président - Christophe DURAND, secrétaire - Pierre CENDRIER, secrétaire adjoint - Brigitte DURAND, trésorière - Paul CENDRIER, trésorier adjoint.

Ensuite, le 28 juin, ce fut le tour du bureau de l'AMICALE SCOLAIRE qui se compose désormais comme suit:

Delphine BRICHET, présidente - Christophe DURAND et Julien NOËL, vice-présidents - Pauline BELLE, trésorière - Emilie SALMON, trésorière adjointe - Elodie MONROSE, secrétaire - Jennifer DESFONTAINES, secrétaire adjointe.

Merci à tous ces bénévoles pour leur engagement.

SORTIE À NIGLOLAND



Le dimanche 02 juin, l'association ANIMATION LOISIRS organisait une sortie à NIGLOLAND. 55 personnes ont donc pris le bus pour se rendre à DOLANCOURT dans l'Aube. Malgré une météo plutôt maussade, petits et grands ont pu profiter des différentes attractions. Un moment bien agréable !



SORTIE « JEUNES D'AUTREFOIS »

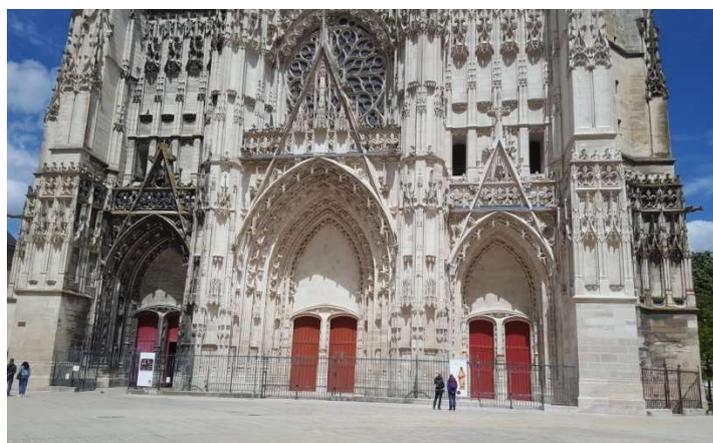
Après la journée touristique du 15 Juin organisée par l'association « Jeunes d'Autrefois », l'opinion générale des 49 participants est que la ville de TROYES aux rues pavées et aux ruelles étroites est incontestablement magnifique.

Dans la ruelle des chats, les pignons des maisons de part et d'autre de la ruelle sont si proches qu'un chat peut sauter d'un toit à l'autre. Quant aux belles maisons à colombages, elles donnent à cette ville charme et beauté...



Dans la majestueuse Cathédrale St Pierre st Paul construite du 13 au 17e siècle, les participants ont pu admirer le scintillement des vitraux qui soulignent la nef et le chœur de cet édifice monumental.

Une légende veut que si quelqu'un touche ce visage sculpté, le bonheur est assuré : tous les participants à ce voyage ont joué le jeu. La légende s'est peut être réalisée car nous avons eu une journée sans pluie !



LA FÊTE DES VOISINS

Depuis le 31 mai dernier, la fête des voisins a été célébrée à plusieurs endroits dans la commune malgré une météo compliquée qui a obligé certaines adaptations de dernière minute et parfois même un repli stratégique à l'abri. Un moment de convivialité et de partage qui réunit toute une rue ou un hameau !

Champbonnois



La Brosse



Les Queurses



LA FÊTE DE LA MUSIQUE



La fête de la musique s'est tenue le vendredi 21 juin sur la place de l'église malgré une météo très capricieuse.

Le public était nombreux pour écouter les enfants des écoles de Chartronges et de Choisy-en-Brie ainsi que les cinq groupes de musiciens (les Peppermints, les Pantouflers, les MADD, Seventy BEPS et Border Lines) venus mettre une belle ambiance.

Soirée réussie pour le nouveau bureau d'Animation Loisirs ! Un grand merci à tous pour votre participation.



LES RENCONTRES DE L' ADMR

Le 27 mars, s'est déroulée la première rencontre intergénérationnelle entre les bénéficiaires de l'ADMR et les enfants des intervenantes.

Cet atelier a eu pour but de créer des liens autour d'un après-midi créatif et convivial sur le thème de Pâques. Leur imagination et leur créativité communes ont permis la réalisation de jolies poules et de petits lapins tout en couleurs et gommettes.

Une fois terminées, les œuvres de nos artistes ont été garnies de chocolat pour le plaisir de tous. Ce bel après-midi s'est clôturé par un goûter festif pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR LA RENTRÉE

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons trois nouvelles propositions pour la rentrée de septembre. Elles vous permettront d'avoir un panel complet dans le choix des activités proposées par la commune.

En effet, après les différents sports, la danse, le dessin, la poterie et les jeux de société, vous pourrez désormais prendre des cours de musique, de couture ou bien de danse en ligne. Bien évidemment, toutes ces nouvelles activités ne seront validées qu'avec un nombre minimum de participants.

Retrouvez l'ensemble de ces cours dans le feuillet joint au bulletin municipal et rendez-vous au forum des associations le vendredi 06 septembre de 16h00 à 19h00 sur la place de la Payenne.

REPRISE DES ATELIERS NUMÉRIQUES

Succès oblige : l'ADMR de Choisy-en-Brie propose de reconduire les cours d'initiation à l'informatique avec, cette année, des cours de perfectionnement. Vous avez la possibilité de choisir le support qui vous convient le mieux : tablette et/ou ordinateur. Cet enseignement est dispensé par un Conseiller Numérique de la CC2M et encadré par des bénévoles de l'ADMR.



Les cours interviendront dès septembre 2024 dans la salle LEGAC de Choisy-en-Brie, le jeudi matin tous les 15 jours pour les tablettes et le lundi après-midi également tous les 15 jours pour les ordinateurs. Les dates seront communiquées ultérieurement. Pour une meilleure efficacité, les places sont limitées à 8 personnes par session.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre et inscrivez-vous rapidement auprès de Madame Liliane ROZEC au 06.22.92.08.52 pour partager un moment ludique et convivial.

La session 2023/2024 s'est clôturée le jeudi 20 juin autour du verre de l'amitié en présence de Madame Laetitia DELAVAL, responsable de la Maison FRANCE SERVICES de La Ferté Gaucher, en charge entre autres, de la formation numérique au sein de la CC2M.

EXPOSITION DESSIN/POTERIE

Le dimanche 21 avril, jour de la brocante, s'est tenue la première exposition de peinture de l'atelier de Choisy-en-Brie, et des superbes réalisations de l'atelier de poterie de Céline. Les élèves, petits et grands étaient mis à l'honneur pour cette journée. Avec l'association « Jeunes d'autrefois » et l'aide des élèves, nous avons installé les œuvres et organisé cette exposition.

Le cours de dessin, ouvert depuis septembre 2023, a donné naissance à différentes œuvres : de la gouache, du pastel, du dessin, de la peinture acrylique... Toutes les techniques ont été représentées au travers des réalisations de nos dix artistes passionnés !



Le succès fut au rendez-vous ! Dès le matin à l'ouverture, les visites se sont enchaînées... jusqu'à 17h. Des passants curieux, des amateurs plus aguerris, des artistes, des amis, de la famille, des groupes... Ce fut une belle réussite pour une première !

L'année scolaire est maintenant terminée mais des stages sont prévus pendant les vacances pour les grands (ados à partir de 13 ans et adultes) et les petits (à partir de 7 ans).



LES CONGÉS DE NOS COMMERÇANTS

CRÉA'TIF COIFFURE: du 04/08 au 18/08

GARAGE DURAND: du 04/08 au 24/08

PROXI: Pas de congés

BOULANGERIE EL AARABI: du 05/08 au 26/08

RESTAURANT LE CALET: du 04/08 au 31/08

PIZZERIA LASAGNA: Pas de congés

PHARMACIE: du 15/08 au 18/08

BEAUTY TRUCK: Pas de congés

FOOD TRUCK: Pas de congés

CLÉLIA DONNA: du 16/09 au 30/09

CABINET INFIRMIER: pas de fermeture

DOCTEUR FONTAINE: du 13/07 au 17/07 et du 14/08 au 01/09

DOCTEUR BEN MOUSSA: du 17/06 au 14/07

STEFFANY MARX: du 20/07 au 10/08

BOUCHERIE ROMILLY VIANDES: Pas de congés

MARN'AFFUT : Pas de congés

La mairie sera fermée le samedi matin du 13 juillet au 24 août inclus.

UN PEU D'HISTOIRE...

Depuis le 29 juin dernier, le Tour de France 2024 a débuté.

Saviez-vous qu'il était passé dans notre commune le 23 juin 1963 ?

Il s'agissait de la première des 21 étapes : 152,5 kilomètres à parcourir de Nogent-sur-Marne à Épernay. Choisy-en-Brie était à 68 kilomètres du départ.

Le gagnant de l'étape était le belge Eddy PAUWELS avec un temps de 3h30'03 et une moyenne de 43,561 km/h.



Jacques ANQUETIL, quant à lui, a été premier au classement général en réalisant les 4 137 kilomètres en 113 h 30 min 5 s .

PETITE ASTUCE PRATIQUE ...



Lorsque vous êtes au STOP - route de Melun - en venant de Chevru, un miroir a été installé sur votre droite.

N'hésitez pas à vous en servir, il vous permettra une meilleure visibilité sur le croisement de la rue du Faubourg, la route de Coulommiers et la rue des anciens fossés.

